



## Inscriptions en 1<sup>ère</sup> secondaire pour 2018-2019

Afin d'obtenir un rendez-vous pour déposer le FUI (formulaire unique d'inscription) de votre enfant, nous vous conseillons de téléphoner au secrétariat de l'Athénée entre le 5 et le 9 février 2018.(02/5007230)

**Celui-ci se prendra pendant les heures d'ouverture du secrétariat :**

**Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 15h30**

**Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h**

***Les inscriptions se feront entre le 19 février et le 9 mars 2018 comme la loi l'impose.***

Lors de la remise du FUI, vous devrez vous munir des documents suivants :

- Le FUI (formulaire unique d'inscription)
- Le volet confidentiel (complété, signé et mise sous enveloppe fermée par vos soins)

Afin d'éviter les erreurs d'encodage, il est préférable d'apporter également :

- Le document d'identité de la personne responsable légale de l'enfant
- Le document d'identité de l'enfant

La Préfète,

Evelyne GOTTO